1108656902

DATE DEPOT	2011-09-15
NUMERO DE DEPOT	2011R086947
N° GESTION	2003B01371
N° SIREN	387943764
DENOMINATION	A S G ASSISTANCE SECURITE ET GARDIENNAGE
ADRESSE	70 BLD DE COURCELLES 75017 PARIS
DATE D'ACTE	2011/07/28
TYPE D'ACTE	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

03B1371

ASG S A
Assistance Securite Gardiennage

Societe Anonyme au capital de 76 250 Euros
Siege Social 70, boulevard de Courcelles 75017 PARIS

RCS PARIS B 387 943 764

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2011

PROCES-VERBAL

L'an deux mil onze
et le jeudi 28 juillet a 16 heures

les actionnaires de la societe ASG, societe anonyme au capital de 76 250 Euros divise en 5000 actions, se sont reunis en Assemblee Generale Ordinaire, au siege social, selon convocation adressee par le President

Il a ete etabli une feuille de presence a laquelle ont ete annexes
- les formules de vote par correspondance
- les pouvoirs des actionnaires representes par des mandataires
et qui a ete emargee par chaque membre de l'Assemblee en entrant en seance

Stephane AUBARBIER, President d'ASSYSTEM ENGINEERING AND OPERATION SERVICES, detenant le plus grand nombre de voix, est appele en qualite de President de seance

Mme Genevieve LAVERNY est designee comme secretaire et scrutateur par les membres du bureau ainsi constitue

La feuille de presence, certifiee exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires possedant 5000 actions et droits de vote sur les 5000 actions composant le capital, sont presents ou representes ou ont vote par correspondance

En consequence, l'Assemblee Generale Ordinaire reunissant sur premiere convocation plus du quart du capital social et des droits de vote est regulierement constituee et peut valablement deliberer

Le President depose sur le bureau et met a disposition des membres de l'Assemblee les documents relatifs a cette Assemblee Generale Ordinaire

- une copie de la lettre de convocation adressee a chaque actionnaire
- le texte du projet de la resolution presentee par le conseil d'administration
- le rapport du Conseil d'administration sur la nomination de Monsieur Vidal en tant que membre du Conseil d Administration
- un exemplaire des statuts,
- la liste des actionnaires,

Le Président rappelle ensuite que la presente Assemblee est appelee à deliberer sur l'ordre du jour suivant

- lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet de resolution ,
- dont acte de la demission de son mandat d'administrateur de M Laurent DONZEAU
- nomination de M Gilbert VIDAL en qualite d administrateur,
- pouvoirs pour formalites ,
- questions diverses

Enfin, Monsieur le President declare la discussion ouverte et diverses observations sont alors echangees

Personne ne demandant plus la parole le President met aux voix les resolutions suivantes figurant a l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblee Generale, prend acte de la demission de Monsieur Laurent DONZEAU de son mandat d'administrateur a l'issue de la presente assemblee et decide de nommer a compter de ce jour en qualite de nouvel administrateur, pour la duree restant a courir du mandat de Monsieur Laurent DONZEAU, soit jusqu'a l assemblee generale ayant a statuer sur les comptes de l'exercice 2015

Monsieur Gilbert VIDAL,
ne le 10/10/1953 a Perpignan (66),
de nationalite française
demeurant a SUCY EN BRIE (94) – 2 avenue Albert Pleuvry

Le President de seance indique que Monsieur Gilbert VIDAL a deja accepte lesdites fonctions pour le cas ou elles lui seraient confiees et declare n'être frappe d'aucune incompatibilite, limitation du nombre de mandats qu'une même personne peut exercer ou interdiction susceptible de lui en interdire l acces

Cette résolution, mise aux voix est adoptee a l'unanimité

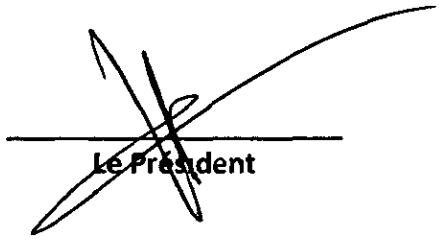
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblee donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du proces-verbal de l'Assemblee Generale a l'effet d'effectuer les formalites legales
Cette decision est requise par la loi et les reglements

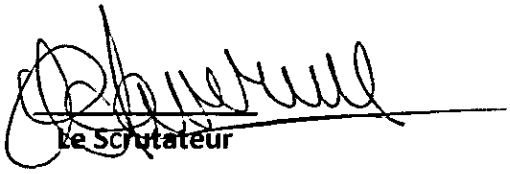
Cette resolution, mise aux voix est adoptee a l'unonimite

Plus rien n'etant a l'ordre du jour, la seance est levee a 16 heures 30

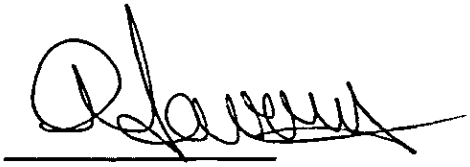
De tout ce que dessus il a ete dresse le present proces verbal qui a ete signe apres lecture par les membres du bureau



Le Président



Le Scrutateur



Le Secretaire